

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au centre communautaire Paul-Bougie à Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 11 mars 2014, à 19h00

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers	Robert D'Auzac Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier
	Le directeur général intérimaire	Marc Montpetit

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h02 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Marc Montpetit, directeur général intérimaire, en est le secrétaire.

2014-03-67 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les ajouts suivants à « Affaires nouvelles » :

- Renouvellement du contrat d'entretien d'été des chemins du Village de la Rouge
- Octroi d'un mandat d'ingénierie : plans et devis réfection du chemin Kilmar, km 3
- Nomination au poste de directeur général et secrétaire-trésorier
- Investissement du Québec dans l'industrie du ciment - Appui à Colacem Canada

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-68 Adoption des procès-verbaux de février 2014:

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2014, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2014, 19h00 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

RAPPORT DES COMITÉS

FINANCES & ADMINISTRATION

* Suite au départ de John Saywell à 20h07, Daniel Gauthier prend la relève et préside l'assemblée

2014-03-69 Comptes à payer

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 365,846.14 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général intérimaire atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-70 Résolution – Compte intérac - Changement d'adresse

ATTENDU que suite au déménagement des bureaux de l'hôtel de ville du 40, rue Maple, Grenville, Québec, J0V 1J0 au 88, rue des Érables, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, un changement d'adresse doit être fait au service au marchand du compte intérac de la Caisse populaire;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil autorise la municipalité à procéder au changement d'adresse pour le compte intérac à la Caisse populaire, et ce, effectif le 31 mars 2014.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-71 Résolution – Compte intérac - Nomination d'un responsable principal et de deux (2) personnes contacts de soutien au service du marchand

ATTENDU que, suite au changement de personnel de la municipalité, un changement de nom du responsable principal au service du marchand pour le compte intérac doit être nommé;

ATTENDU que la municipalité souhaite également nommer deux personnes contacts de soutien pour ce service;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil nomme la directrice des finances et trésorière adjointe, madame Rébecca Ménard, à titre de responsable principale au service du marchand pour le compte intérac, ainsi que le directeur général et madame June Martin à titre de personnes contacts de soutien.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-72 Résolution –Habillage des fenêtres du nouvel hôtel de ville - Octroi d'un contrat

ATTENDU que la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour l'habillage des fenêtres;

ATTENDU que la soumission reçue de la compagnie Jutras Décor s'avère conforme;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil approuve l'octroi d'un mandat à la compagnie Jutras Décor pour l'habillage des fenêtres de l'hôtel de ville, livraison et installation incluses, pour un montant de 8,934.71 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-73 Résolution – Programme d'accès à la propriété/incitations au développement résidentiel - Mandat à Prévost Fortin D'Aoust

ATTENDU que la municipalité avait un programme d'incitation au développement résidentiel sous forme de congé de taxes foncières;

ATTENDU que ce programme a été abrogé rétroactivement par résolution du conseil entraînant le non-respect de plusieurs engagements de la municipalité envers les bénéficiaires du programme;

ATTENDU qu'il soit possible que le programme d'origine n'est pas été établi dans les règles de l'art;

ATTENDU que le conseil désire établir un tel programme et le rendre applicable aux bénéficiaires tant passés que futurs,

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil autorise l'octroi d'un mandat à la firme Prévost Fortin D'Aoust pour analyser la situation du programme antérieur et de son abrogation, et pour conseiller la municipalité sur la formulation et l'adoption d'un tel programme d'incitation au développement résidentiel et de soutien à l'accès à la propriété.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

**2014-03-74 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de taxation
2014 - Déneigement Projet Chabot**

Le conseiller Robert D'Auzac donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil un règlement modifiant le règlement de taxation 2014 R188-1-14 afin de corriger le montant des taxes établies pour compenser les coûts de déneigement dans le secteur du Lac Pointe au Chêne.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit projet sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

**2014-03-75 Avis de motion – Règlement d'emprunt - Agrandissement du
garage municipal - Programme d'infrastructure Québec – municipalités
(PIQM)**

Le conseiller Claude Cadieux donne un avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera pour adoption à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'agrandissement du garage municipal à être financé en partie par une subvention du Programme d'infrastructure Québec – municipalités (PIQM) .

Le règlement fera l'objet d'une exemption de lecture si tous les élus l'ont reçu deux (2) jours avant son adoption, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture avant sa possible adoption.

**2014-03-76 Résolution -Projet Baie de Grenville – Règlement Uniroc
Construction**

ATTENDU que le conseil a décrété au mois d'octobre 2013 des travaux de réfection du chemin de la Baie de Grenville pour un montant de 106 396.26 \$, toutes taxes incluses suite à un appel d'offres gagné par la compagnie Uniroc construction.

ATTENDU que la direction générale a autorisé des travaux supplémentaires par la compagnie Uniroc Construction en réaffectant des fonds du programme PAERRL non-utilisés sur d'autres projets et que les travaux ont été réalisés pour un montant de 35,203.52 \$;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil ratifie l'autorisation des travaux par la direction générale et affecte les crédits nécessaires au paiement des pour un montant de 35,203.52 \$, toutes taxes incluses et autorise le paiement de ce montant.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

**2014-03-77 Résolution – Projet de planification du développement
écotouristique du corridor de la Rivière Rouge - approbation**

ATTENDU que la municipalité désire conférer une affectation écotouristique à la portion du corridor de la rivière Rouge située sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité désire promouvoir le développement économique et la création d'emplois sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité souhaite offrir un accès public à la Rivière Rouge et à créer des lieux de détente et d'appréciation de la nature pour le bien-être de la communauté locale et régionale;

ATTENDU l'élaboration d'un projet de planification appuyé sur la participation public et menant à un concept d'aménagement du corridor et la validation de sa viabilité économique, le tout à être réalisé entre le 15 mars et le 15 juin 2014;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil approuve le projet de planification du développement écotouristique du corridor de la Rivière Rouge, avec un budget à ne pas dépasser 30 000\$ taxes incluses, et autorise la demande d'une contribution financière à la hauteur de 66% de la part du Conseil local de développement d'Argenteuil. Les frais de la municipalité seront financés par les crédits prévus pour le développement économique au budget 2014.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-78 Résolution – Terrain Hydro-Québec aux Chutes Bell – Négociation et achat d'un terrain de Hydro-Québec

ATTENDU que la municipalité a approuvé le rachat de son terrain aux Chutes Bell sur le chemin de la Rivière-Rouge pour l'utiliser à des fins de parc;

ATTENDU que la municipalité souhaite acheter un terrain adjacent appartenant à Hydro-Québec à proximité de Chutes Bell pour l'utiliser à des fins de parc, tout en assurant la sécurité des lieux tant pour la municipalité, pour les résidents du secteur et pour Hydro-Québec;

ATTENDU qu'Hydro-Québec avait déjà offert à la municipalité de lui vendre ledit terrain;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le maire et le directeur général soient autorisés à négocier l'achat dudit terrain à un prix n'excédant pas le prix offert en 2012.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-79 Résolution – Campagne provinciale « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » du regroupement des organismes communautaires des Laurentides - Appui

ATTENDU que le regroupement des organismes communautaires des Laurentides s'est engagé dans une campagne de mobilisation et sollicite l'appui de notre municipalité auprès du gouvernement pour que ce dernier reconnaisse les besoins criants des organismes communautaires ;

Objet : Appui à la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire*

Nous, Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, joignons notre voix aux milliers de personnes ayant signé la pétition dans le cadre de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* qui vise à assurer un financement suffisant et récurrent aux organismes communautaires.

Nous croyons que la motion, adoptée le 14 mai 2013 par tous les partis de l'Assemblée nationale à l'effet de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux, ne doit pas tomber dans l'oubli et doit se concrétiser par des engagements clairs dans le prochain budget du gouvernement du Québec.

Les organismes communautaires autonomes sont indispensables et représentent un dernier filet social pour des milliers de personnes au Québec. Ils constituent des lieux privilégiés, enracinés dans leurs communautés, pour apporter des réponses aux besoins identifiés par les gens eux-mêmes.

En conséquence, ils doivent être reconnus par un financement adéquat en provenance d'un programme de subvention qui respecte la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome.

Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire.

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil appuie le regroupement des organismes communautaires de des Laurentides en faisant parvenir une lettre de soutien au gouvernement.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-80 Résolution – Route des Arts – Appui financier

ATTENDU la demande d'aide financière reçue de l'organisme Route des Arts ;

ATTENDU que la municipalité souhaite apporter sa contribution financière à cet organisme ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil autorise la direction à verser une contribution financière de 100.00 \$ à Route des Arts.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX

2014-03-81 Résolution – Réalisation de la démarche « Municipalité amie des aînés »

CONSIDÉRANT que l'action 199 de la planification stratégique 2013-2017 de la MRC d'Argenteuil, intitulée « Ensemble, façonnons l'avenir », précise spécifiquement le souhait de la MRC de s'investir dans le programme « Municipalité Amie des Aînés »;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 mai 2013, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté unanimement la résolution numéro 13-05-205 visant à déposer auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien « Municipalité Amie des Aînés » (MADA);

CONSIDÉRANT que dans une lettre datée du 19 septembre 2013, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Réjean Hébert, informait la MRC d'Argenteuil que cette demande avait été accueillie favorablement;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil et chacune de ses municipalités constituantes se verra confier le mandat d'élaborer une politique des aînés et un plan d'action applicable sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'une ressource employée par la MRC d'Argenteuil sera mandatée pour accompagner chacune des municipalités dans la réalisation de la démarche et que celles-ci bénéficieront également d'une banque de 9 heures d'accompagnement du Carrefour Action municipale et Famille, mandaté par le Secrétariat aux Aînés;

CONSIDÉRANT que l'un des objectifs du programme MADA, et des municipalités qui adhèrent à ce programme, vise l'inclusion sociale des aînés, en favorisant la participation de ceux-ci au sein de la communauté et en adaptant les services et infrastructures à leurs besoins, ce qui permet ainsi aux aînés de prendre une part active à la société, avec le soutien de toute la population;

CONSIDÉRANT qu'en adoptant une politique municipale des aînés et son plan d'action, la municipalité désire améliorer les conditions de vie et inclure les aînés dans la vie sociale de la communauté;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal juge opportun de participer à ce programme et d'y déléguer un porteur de dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Gros et résolu ce qui suit :

1. QUE le conseil de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge exprime son accord à réaliser, dès 2014, la démarche « Municipalité Amie des Aînés »
2. Que le conseil municipal crée un poste de responsable des questions aux aînés au sein du conseil qui deviendra chargé de la démarche « Municipalité Amie des Aînés » et qui assurera le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des aînés dans la municipalité.
3. Que le conseil municipal désigne Daniel Gauthier au poste de responsable des questions aux aînés.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-82 Résolution – Bons Déjeuners d'Argenteuil - Appui financier

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de partenariat financier du conseil d'administration des « Bons déjeuners d'Argenteuil » ;

ATTENDU que cet organisme, à but non lucratif, offre un service de déjeuners nutritifs aux élèves de la maternelle à la sixième année deux (2) matins par semaine en rotation dans toutes les écoles primaires d'Argenteuil ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil autorise une contribution financière de 250.00 \$ au Bons Déjeuners d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-83 Résolution – Projet de relocalisation de la banque alimentaire de l'Ouest d'Argenteuil - Approbation

ATTENDU que la municipalité héberge la Banque alimentaire de l'Ouest d'Argenteuil dans son bâtiment de l'hôtel de ville sur la rue Maple depuis 2003;

ATTENDU que la vente de l'hôtel de ville, annoncée depuis deux ans, est maintenant approuvée pour le 15 avril 2014;

ATTENDU que les bénévoles qui œuvrent pour la Banque alimentaire se retrouvent sans local d'opérations;

ATTENDU que la municipalité a la volonté ferme d'assurer une continuité des services essentiels pour la communauté dans l'ouest d'Argenteuil;

ATTENDU la mobilisation des bénévoles pour établir un nouveau local d'opérations dans les plus brefs délais;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil approuve le projet de l'établissement d'un local pour la Banque alimentaire dans la moitié non utilisée du bâtiment de la bibliothèque municipale au 435, rue Principale, secteur Calumet, afin de continuer à desservir la population de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et du Village de Grenville, et d'autoriser les travaux de réfection et d'aménagement des lieux par le service des Travaux publics et Sécurité Incendie.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

LOISIRS ET CULTURE

AFFAIRES NOUVELLES

2014-03-84 Résolution – Entretien d'été des chemins du Village de la Rouge – Approbation du renouvellement de contrat

ATTENDU que la municipalité doit assurer l'entretien des chemins du Village de la Rouge durant la période estivale ;

ATTENDU que Transport Heatlie était l'entrepreneur mandaté pour entretien des chemins du Village de la Rivière-Rouge à l'été 2013;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil municipal autorise la direction à renouveler le contrat d'entretien d'été des chemins du Village de la Rouge avec la compagnie Transport Heatlie pour un montant total de 13,797.00 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-85 Résolution – Plans et devis pour la réfection de chemin Kilmar à la hauteur du kilomètre 3 - Octroi d'un mandat

ATTENDU que la municipalité doit effectuer la réfection du chemin Kilmar à la hauteur du kilomètre 3;

ATTENDU la réception de la soumission conforme de la compagnie Ingémax pour effectuer les plans et devis;

ATTENDU l'autorité de la municipalité d'accorder un contrat sans appel d'offres en en deçà de 25,000.00 \$;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil municipal retienne la soumission de la firme Ingémax, pour préparer les plans et devis pour effectuer les travaux de réfection sur une partie du chemin Kilmar à la hauteur du kilomètre 3, le tout tel qu'indiqué au devis de l'appel d'offre, au prix de 12,500.00 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-86 Résolution – Nomination au poste de directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est vacant depuis le 23 décembre 2013;

ATTENDU que le conseil a retenu les services d'un consultant en ressources humaines;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil autorise l'embauche et la signature d'un contrat de travail d'une durée indéterminée avec monsieur Jean-François Bertrand au poste de directeur général et secrétaire-trésorier pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge avec une entrée en fonction le 14 mars 2014 et une période de probation de six (6) mois.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-87 Résolution – Autorisation de signature

Suite à l'embauche de monsieur Jean-François Bertrand, il est proposé par Robert D'Auzac et résolu qu'il soit autorisé, dès son entrée en fonction, à signer pour et au nom de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tout document nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité,

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-03-87 Résolution - Investissement du Québec dans l'industrie du ciment Appui à Colacem Canada

ATTENDU QUE la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge compte sur son territoire une des quatre usines de fabrication du ciment du Québec;

ATTENDU QUE l'entreprise Colacem Canada Inc. est établie et fabrique du ciment sur le site de l'ancienne mine et raffinerie de magnésite associée à Scottish American Mining, Dresser Industries, Canadian Refractories, Harbison Walker, tous des pionniers industriels du Québec et de l'Amérique qui ont façonné l'histoire des familles de communauté et de notre région;

ATTENDU QUE Colacem Canada Inc. hérite d'un établissement et infrastructure qui ont été une des principales industries et gagne-pains de la région pendant presque un siècle et qu'aujourd'hui elle emploie 90 travailleurs;

ATTENDU QUE Colacem Canada Inc. a amené de l'investissement étranger au Québec pour acquérir, maintenir et croître la production de cette usine de ciment;

ATTENDU QUE Colacem Canada Inc. a investi fortement sans aucune aide gouvernementale pour pallier au manque d'infrastructure publique dans notre région souvent défavorisée, notamment en installant une ligne de fibre optique sur plus de 20 kilomètres, alors qu'il n'existe même pas d'internet haute-vitesse dans la vaste majorité de notre territoire;

ATTENDU QUE Colacem a investi dans le rehaussement de ses équipements environnementaux pour accommoder sa croissance de production, le tout sans aide gouvernementale;

ATTENDU QUE la majeure partie de la production de Colacem est exportée hors Québec et attire de nouveaux revenus dans l'économie québécoise;

ATTENDU QUE Colacem Canada Inc. a, comme toute entreprise, besoin de capitaux pour poursuivre sa croissance;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a transféré à la Municipalité en 1993 des chemins déclassés au réseau local (Réforme Ryan) qui n'étaient aucunement en état de desservir les usages de camionnage industriel lourd;

ATTENDU QUE la Municipalité a des besoins criants de capitaux pour investir dans la mise à niveau du chemin Kilmar, entre autres, pour bien desservir les besoins de notre industrie;

ATTENDU QUE le gouvernement a annoncé un investissement massif de liquidités dans l'établissement d'une nouvelle cimenterie en Gaspésie;

ATTENDU QUE la venue d'une nouvelle entreprise réduira forcément la position concurrentielle de Colacem Canada Inc. et des autres compagnies existantes alors qu'elles ne fonctionnent pas à pleine capacité;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu d'adopter une résolution d'appui à Colacem Canada Inc. afin de :

- a) **saluer** les intentions louables du gouvernement du Québec à soutenir l'économie de la région de la Gaspésie;
- b) **insister** pour que le gouvernement du Québec soutienne également, sur le plan financier, les quatre entreprises manufacturières de ciment déjà existantes au Québec qui font déjà leurs preuves et contribuent à l'économie du Québec, ne serait-ce que pour éviter tout déséquilibre dans un marché concurrentiel;
- c) **insister** pour que le Gouvernement du Québec soutienne également les régions et les communautés d'accueil des cimenteries existantes pour mieux accommoder ces entreprises et voir à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et dans la collectivité.
- d) **proposer** que le Gouvernement du Québec procure également un soutien à l'ensemble de l'industrie québécoise du ciment qui saurait bénéficier à tous les joueurs, notamment un soutien à l'exportation, un soutien à la technologie ou tout autre facteur propice à la productivité de toutes nos entreprises; et
- e) **exprimer** l'appui de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge aux buts poursuivis par l'Association canadienne du ciment.

Adopté à l'unanimité.
Le maire s'abstient de voter

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général intérimaire certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-03-89 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Sébastien Gros et résolu que la présente séance soit levée à 21 :22 heures.

Daniel Gauthier
Maire suppléant

Marc Montpetit
Directeur général intérimaire